

Une monnaie complémentaire dans ma ville ?

Les points forts

- >> Créer et développer d'autres échanges entre territoire et citoyens
- >> Stimuler une économie de proximité
- >> Renforcer la cohésion sociale, la démocratie locale et les comportements responsables

* Une autre monnaie ? Pour quoi faire ?

À l'heure actuelle, 97 % de la monnaie est, au plan mondial, utilisée pour la spéculation, et 3 % seulement dans l'économie « réelle ». Ce que nous disent ces chiffres, c'est que la monnaie a presque entièrement été détournée de son usage premier : un échange direct entre deux personnes. Créer une monnaie complémentaire, c'est en premier lieu vouloir remettre la monnaie à sa place, à la fois modeste et précieuse : faciliter les échanges entre les citoyens. Mais pas seulement. On dit de ces monnaies nouvelles (mais en fait très anciennes !) qu'elles sont complémentaires, car elles coexistent avec les monnaies nationales ou régionales – en ce qui nous concerne, l'euro –, dont elles ne remettent pas fondamentalement en question l'existence : c'est une affaire de partage des rôles.

Parler de « complémentarité » reste cependant réducteur et d'autres qualificatifs sont utilisés pour en valoriser la finalité : locales, sociales, alternatives. Chacun d'eux comporte une part de vérité. Les monnaies complémentaires visent en effet à promouvoir des démarches locales, durables, équitables, au regard de trois grandes dimensions : la dimension écologique (favoriser les circuits courts,

les comportements éco-citoyens...), la dimension économique (soutenir le développement du territoire en relocalisant les échanges) et la dimension démocratique (faire du consommateur un citoyen actif et engagé). La dimension sociale est, d'une certaine façon, transversale. À travers cet outil, l'ambition est de promouvoir une autre conception des échanges, de répondre aux problématiques particulières du territoire et aussi de révéler l'évolution des comportements. Si les monnaies complémentaires sont considérées comme un moyen de résistance aux dérives de l'économie financiarisée, elles représentent un outil économique parmi d'autres pour réorienter l'économie dans le (et avec du) bon sens. Parti de la marge, cet outil pourrait, s'il est soutenu, atteindre une taille critique lui permettant d'avoir un impact plus important.



>> L'intérêt pour les territoires

Par définition limitée à un territoire donné, une monnaie complémentaire lui réserve tous ses bénéfices. Il ne s'agira pas d'un enrichissement comptable, puisque le volume mis en circulation correspond peu ou prou à la somme en euros investie au départ. Cette monnaie permettra en revanche une répartition plus juste de la richesse, par la circulation de la

monnaie au détriment de son accumulation, et par le soutien à des dynamiques économiques locales. Le bénéfice se mesure également en bienfaits pour la collectivité (une vie locale plus démocratique et soucieuse de l'intérêt collectif) et pour l'environnement (des projets économiques soutenables écologiquement).

En dehors des intérêts économiques, écologiques et sociaux, facilement

palpables, on peut souligner la dimension culturelle : la collectivité recentre son développement sur des activités en adéquation avec son identité – son histoire et ses traditions, sa géographie et son climat, mais aussi la diversité ethnique et culturelle qui la composent. Elle fait le choix d'un développement qui lui est propre et qui lui ressemble.

* Un principe directeur guide les monnaies

La monnaie doit circuler et s'échanger, pas question de thésauriser !

Afin de les y inciter, cette monnaie peut être « fondante », c'est-à-dire qu'elle perd de sa valeur quand elle n'est pas utilisée (en règle générale, -2 % à partir de trois mois sans utilisation). Bien entendu, pour qu'un tel projet soit viable, la monnaie en circulation doit à la fois atteindre un certain volume et s'échanger sans cesse, ce qui implique l'engagement d'un nombre significatif de commerçants et de consommateurs. ■

* Que peut faire une collectivité ?

Les expériences de monnaies complémentaires qui fonctionnent associent toutes, d'une façon ou d'une autre, les citoyens et les pouvoirs publics du territoire concerné. Quels peuvent être le rôle et la place d'une collectivité locale ? Il lui faut d'abord prendre connaissance du ou des projets de monnaie éventuellement en gestation au sein de la population ou dans la sphère associative. Si tel est le cas, il lui revient de s'en rapprocher pour proposer de co-élaborer le projet, en mettant à sa portée les ressources (humaines et financières et/ou techniques) dont elle dispose et en y agréant d'autres acteurs. Son coup de pouce pourra être décisif. Si aucune initiative de cet ordre n'a encore émergé, il lui revient de contacter les différents partenaires concernés ou potentiellement intéressés (régies de quartier, associations, entreprises, banques, institutions publiques, fondations...), et de mettre en place la gouvernance du projet en s'efforçant de favoriser la participation citoyenne. Dans un cas comme dans l'autre, il n'est en aucun cas question de leadership : l'idée de monnaie complémentaire repose sur le principe du partage et de la co-décision.

Si chaque acteur doit assumer un rôle qui lui est propre, celui de la collectivité sera de s'assurer à chaque étape que le projet avance avec l'ensemble

des acteurs, et suivant les principes et modalités que ceux-ci auront choisi et validé. Selon ses moyens ou sa volonté, la collectivité pourra également investir de l'argent pour dynamiser le déploiement du projet et soutenir des projets connexes.

>> L'Île-de-France s'éveille

La région capitale commence à s'emparer de l'outil « monnaie complémentaire », mais les territoires s'y engagent de façon encore dispersée. Certaines initiatives citoyennes qui émergent aujourd'hui sont de bon augure. Reste à les soutenir et à stimuler leur développement. À Paris, un Sol-Gavroche est en maturation, tandis que l'Accorderie, dans le XIX^e arrondissement, organise les échanges de services entre citoyens (comptabilisés en temps donné et reçu). Dans les autres départements franciliens, des Sols sont expérimentés sous différentes formes à Nanterre, Ivry-sur-Seine ou sur le territoire des Lacs de l'Essonne. On dénombre par ailleurs une cinquantaine de SEL (systèmes d'échanges locaux) dans tout l'espace régional. Si l'Île-de-France n'a pas joué jusque là un rôle moteur dans cette dynamique, les choses pourraient bien changer, à la faveur d'initiatives prometteuses ne demandant qu'à éclore ou à être soutenues et accompagnées.

* Formation

La conduite du changement requiert l'organisation de formations pour gagner la confiance des acteurs et asseoir la crédibilité du projet, permettant à celui-ci de réellement se construire avec les citoyens. Cela conditionne en partie son appropriation par les parties prenantes, et leur implication dans les évolutions à prévoir. ■

* À Viry-Châtillon, l'expérience SoliCités

Président-fondateur de l'association SoliCités qui, à Viry-Châtillon (91) et sur le territoire des Lacs de l'Essonne, s'efforce de faire vivre concrètement le développement durable, Michel Mombrun revient sur une expérience locale de Sol-temps, et explicite le lien délicat mais nécessaire entre collectivités et citoyens.

>> Comment est née l'initiative du Sol en Essonne et où en est-elle à ce jour ?

Dès sa création, SoliCités engage en 2007 une réflexion sur les monnaies sociales et complémentaires. En 2008, en parallèle à la création d'un poste dédié à l'économie sociale et solidaire, SoliCités lance un groupe de travail qui se transforme vite en CLAS (Comité Local de l'Association Sol) pour organiser un réseau d'échange Sol-temps. Ce dernier est une unité de compte (1 heure = 10 Sol-temps) représentant le temps que chacun peut consacrer à des activités bénévoles (non marchandes) dans l'éducation, le social, la solidarité, l'écologie, les loisirs, les personnes âgées.

>> De quelle manière la population y est-elle associée ?

Un long travail d'éducation populaire a été mené par les associations membres du CLAS pour permettre de prendre conscience et découvrir les immenses richesses produites par le temps bénévole. Une dizaine d'associations et services publics sur le petit territoire des « Lacs de l'Essonne » fonctionnent en réseau et remettent des coupons-billets imprimés par nos soins de 10, 20, 40, et 80 Sol-temps, qui comportent au verso des indications sur la traçabilité des échanges du billet, car c'est l'échange qui crée la richesse. Une phase de développement de l'initiative est en préparation pour fin 2012.

>> Les élus locaux se sont-ils approprié cette idée ?

Les élus locaux à la communauté d'agglomération se sont approprié cette idée au point de vouloir lancer une nouvelle monnaie locale, mais sans coopération avec les associations. Cette démarche n'a pas pris : sans les citoyens, une collectivité ne peut réussir une « opération » monnaie locale.

>> Quel est l'impact attendu pour le territoire du développement du Sol ?

Il s'agit de favoriser et multiplier les échanges afin de faire prendre conscience de l'importance du temps que chacun consacre à des activités non comptabilisées, qui ne sont ni présentes dans les budgets comptables et financiers, ni prises en compte dans le PIB, mais qui se rapportent pourtant à ce qui a le plus de valeur pour la majorité des humains : faire vivre la richesse des échanges.



* À Toulouse, le Sol-Violette fait voir la vie en rose

Le Sol toulousain a connu en 2006, comme dans d'autres villes, une première vie qui n'a pas été concluante : trop complexe dans son principe, dématérialisée (paiement par carte à puce uniquement), elle a également pu paraître trop institutionnelle, éloignée du citoyen. Le nouveau sol-violette est le résultat des corrections apportées à cette première expérience, finalement pas inutile.

Conçu comme une monnaie fondante, il circule sous forme de billets ou via les téléphones portables. Les euros échangés contre des sol-violette (sur la base de 1 euro pour 1 sol-violette + 5 % en plus par tranche de 20 euros), auprès du Crédit municipal, du Crédit coopératif, ou de comptoirs d'échanges, alimentent un fonds local de microcrédit et d'investissements socialement responsables.



Les achats de biens et services peuvent être réalisés uniquement auprès de partenaires référencés pour leur engagement local, social et environnemental. Ces commerçants peuvent utiliser le Sol-Violette pour rendre la monnaie à d'autres clients et payer leurs fournisseurs, voire leurs salariés.

La Ville de Toulouse a investi 120 000 euros dans le projet, qui prévoit notamment que cent familles touchées par le chômage perçoivent chaque mois une allocation de 30 sols leur permettant, tout en augmentant leur pouvoir d'achat, de consommer autrement. L'initiative a également reçu le soutien de la Macif, de Chèques-déjeuner, de la Caisse des dépôts et de plusieurs fondations. Six mois après son lancement en 2011, le Sol-Violette rassemblait 600 utilisateurs et 75 prestataires. ■

* Trois questions à...



...Thomas Hemmerdinger, chef de projet Agenda 21 à l'ARENE Île-de-France, a récemment participé au sommet de la Terre à Rio, où il a pu constater les bénéfices d'une monnaie complémentaire pour des populations défavorisées.

>> Les monnaies locales/complémentaires fleurissent dans les pays dits « en développement », notamment au Brésil. Qu'est-ce que ce type d'initiatives change pour leurs bénéficiaires ?

L'économie circulaire a plutôt des effets indirects : l'argent investi ou dépensé reste localement et permet de réinvestir dans d'autres structures. Mais à Rio, dans la favela, appelée Communauté de Cidade de Deus, où circule une monnaie locale nommée la CDD, un partenariat avec les centres commerciaux du quartier permet aux acheteurs utilisant cette monnaie d'effectuer leurs achats sans payer la taxe équivalant à la TVA, ce qui a un effet direct dans leur quotidien ! Cette monnaie à l'effigie d'une personnalité locale, Geralda de Jesus, permet en outre de redorer l'image de la communauté à l'extérieur.

>> Quelles sources d'enseignement peut-on en tirer pour nos territoires ?

Les populations des quartiers défavorisés peuvent se prendre en main. À Rio, la monnaie locale a été une demande formulée par la population auprès du forum communautaire de la Cidade de Deus, l'instance de gouvernance locale dont elle

s'était dotée pour palier l'absence de mairie. Cela s'est couplé avec la création, en partenariat avec la Mairie de Rio et la Banque Fédérale du Brésil, d'une banque communautaire et d'une offre de microcrédit. Cela favorise le développement d'un entrepreneuriat social et un mieux-être général dans la favela. Sans que cela soit comparable avec les quartiers populaires français, c'est un exemple concret de prise en main par la communauté, en termes à la fois de développement local, d'entrepreneuriat social et d'économie sociale et solidaire, pour lutter contre la pauvreté.

>> Quels liens peut-on tisser localement entre ces monnaies et le développement durable, en particulier les Agendas 21 ?

En premier lieu, la monnaie locale intègre des critères sociaux et environnementaux dans son utilisation. Ensuite, les forums Agenda 21 et les commissions extra-municipales Agenda 21 que créent les collectivités françaises sont finalement comparables au forum communautaire de la Cidade de Deus : les questions de partenariat, de co-construction avec la population locale et de renouveau de la gouvernance sont la clé de ce type d'initiatives.

* Contacts et partenaires

>> ARENE Île-de-France

Contact : Thierry Vincent
Tél. : 01 82 52 88 34
t.vincent@areneidf.org

>> SoliCités

www.solicites.org

>> Le Sol-Violette à Toulouse

www.sol-violette.fr

>> Pour connaître le Sol en général

www.sol-reseau.org

>> Le collectif Les Valeureux

www.valeureux.org

>> Pour tout savoir sur les SEL en général

www.selidaire.org

>> Pour connaître les SEL franciliens et leur actualité

www.intersel-idf.org

>> Le collectif Richesses

www.collectif-richesses.org

* Pour en savoir plus

Lancées il y a deux décennies et expérimentées de manière plus intensive ces dernières années, les monnaies complémentaires font l'objet de nombreuses études, publications, reportages, mais elles ont aussi des sites et vidéos « vitrines ». Cet important corpus de ressources, susceptible de mieux faire comprendre le principe de ces monnaies, est disponible sur www.areneidf.org

Ressources

Lancées il y a deux décennies, expérimentées de manière plus intensive ces dernières années, les monnaies complémentaires font l'objet de nombreuses études, publications, reportages, mais elles ont aussi des sites et vidéos « vitrines ».

* LIVRES

Un livre est, entre tous, emblématique des réflexions actuelles sur la richesse : **Reconsidérer la richesse, de Patrick Viveret**, que l'on peut considérer comme l'un des textes fondateurs du mouvement des monnaies complémentaires en France.

Reconsidérer la richesse, de Patrick Viveret – Éd. de l'Aube (2003)

>> Autres ouvrages :

- **La monnaie souveraine**, de Michel Aglietta et André Orléan
Ed. Odile Jacob (1998)
- **La monnaie et ses mécanismes**, de Dominique Plihon
Ed. La Découverte (2008)
- **Les 10 plus gros mensonges sur l'économie**, de Philippe Derudder et André-Jacques Holbecq
Ed. Dangles (2010)
- **Argent, dettes et banques**, par André-Jacques Holbecq et le Cercle des économistes citoyens
Ed. Yves Michel (2009)

- **Les aventuriers de l'abondance**, de Philippe Derudder
Ed. Le Souffle d'or (1999)

>> Sur Internet :

- **World on the Edge**, de Lester R. Brown (texte traduit)
www.ecologik-business.com/newsletters/newsle135.html
- **Quinze choses qu'ils ne vous disent pas sur l'argent** (traduction d'un article de Ken Mac Intyre paru sur Positive Money)
www.postjorion.wordpress.com/2011/10/18/212-15-choses-qu'ils-ne-vous-disent-pas
- **Monnaies régionales. De nouvelles voies vers une prospérité durable**, de Bernard Lietaer et Margrit Kennedy – Ed. Charles Léopold Mayer (2008)
www.lietaer.com

Dossier « **L'innovation monétaire** », publié sur Actu.net
www.internetactu.net/2010/11/10/l%e2%80%99innovation-monetaire-15-monnaie-vous-avez-dit-monnaie

- Article « **La richesse des monnaies locales** », publié sur Métro Politiques
www.metropolitiques.eu/La-richeesse-des-monnaies-locales.html
- Article « **Monnaies virtuelles : une révolution fiscale ?** », publié sur owni.fr (texte traduit)
www.owni.fr/2011/06/04/monnaies-virtuelles-une-revolution-fiscale
- La bande dessinée **La richesse est ailleurs**, réalisée par une équipe du site Owni.fr, raconte la création d'une monnaie locale complémentaire
- Le site de Bernard Lietaer constitue la référence sur les monnaies complémentaires
www.lietaer.com
- Le site de Philippe Derudder propose une présentation d'ensemble de ces monnaies
www.aises-fr.org/300-monnaies-compl.html

* FILMS

Réalisé en 2006, le documentaire **La double face de la monnaie** nous guide au pays des monnaies pour en livrer les deux visages : celui de cet argent devenu « la valeur centrale de nos sociétés », et celui des expériences alternatives qui apparaissent depuis quelques années, au premier rang desquelles les monnaies complémentaires.

La double face de la monnaie, réalisé par Vincent Gaillard et Jérôme Polidor (54 min) – Prod. : La mare aux canards/Tina films (2006). Informations, extrait, commandes : www.lamare.org/double_face

>> Autres films :

- **L'Argent**, de Isaac Isitan
- **Les dissimulateurs : révélations sur les circuits de l'argent invisible**, de Denis Robert et Pascal Lorent
- **Who's counting ?**, de Terre Nash
- **Cleveland contre Wall street**, de Jean-Stéphane Bron

>> Vidéos sur Internet :

- **Comment les inégalités économiques menacent nos sociétés**, de Richard Wilkinson – vidéo sous-titrée (17 min)
www.ted.com/talks/richard_wilkinson.html
- **Le changement de paradigme**, de Sir Ken Robinson – vidéo traduite de theRSA.org (11 min)
www.youtube.com/watch?v=q0uj-7Boc4Y



* POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS À PASSER À L'ACTION

- Guide **de mise en œuvre d'une monnaie complémentaire locale**, de Philippe Derudder
www.aises-fr.org/303-meo-monnaie-compl-FR.html
- Article « **Economie sociale et solidaire : quand les territoires inventent leur monnaie** », publié sur La Gazette des Communes
www.lagazettedescommunes.com/88137/economie-sociale-et-solidaire-quand-les-territoires-inventent-leur-monnaie
- Présentation **Légitimer de nouvelles monnaies grâce aux collectivités pour passer à l'échelle grandeur nature**, par la Fondation Internet nouvelle génération (FING)
www.prezi.com/xhn5orvxmrb/le-expedition-fing-sur-linnovation-monnaire

>> Des acteurs et des réalisations

Voici une sélection de ressources projets emblématiques, depuis l'historique Wir suisse jusqu'aux SEL, en passant par l'Abeille et le Sol-violette :

- **L'Abeille** est la première monnaie complémentaire lancée en France, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), par l'association Agir pour le vivant
www.agirpourlevivant.org
- **Le Sol-violette** (voir encadré dans la fiche) a été lancé à Toulouse en juin 2011
www.sol-violette.fr/le-reseau/qui-soutient-ce-projet
- **Sur le Sol** en général, il faut consulter le site qui fourmille d'explications et d'informations :
www.sol-reseau.org/spip.php?page=region&id_mot=39,

- **Le Wir**, créé en Suisse en 1933, est une monnaie complémentaire utilisée dans le cadre d'un crédit mutuel interentreprises, non-convertible en franc suisse. En 2011, une entreprise suisse sur cinq utilisait cette monnaie. Le Wir garantit une plus grande stabilité de l'économie nationale suisse, et donne aux collectivités un pouvoir d'action allant au-delà de leur champ d'intervention traditionnel, qui contribue au dynamisme des entreprises de leur territoire. Voici quelques sites intéressants à visiter :
www.wir-romandie.ch
www.novethic.fr/novethic/isr_investissement_socialement_responsable,acteurs,le_wir_carburant_economie_suisse,137179.jsp
www.1001monnaies.com/2011/02/07/bien-avant-le-res-belge-le-wir-suisse
- **Les systèmes d'échanges locaux (SEL)** Déclinaison du concept des monnaies alternatives, sont nés en Amérique du Nord dans les années 1980, avant d'apparaître en France en 1990. Nés dans des zones à fort taux de chômage, les SEL reposent sur l'idée d'échanges de biens, de services et de savoirs, généralement comptabilisés en unités de temps : une heure de temps passée à rendre un service à un membre du groupe, donnera droit à 60 unités (ou 10, selon les systèmes) pouvant être échangées contre un service rendu par un autre membre. 500 SEL environ sont répertoriés en France.
Pour tout savoir sur les SEL en général :
www.selidaire.org

Pour connaître les SEL franciliens et leur actualité :
www.intersel-idf.org

>> Autres ressources faisant la promotion des monnaies complémentaires

Les monnaies complémentaires font l'objet de nombreuses initiatives visant à en accompagner le déploiement.

En voici les principales :

- **Le blog Monnaies en débat** propose une veille sur l'actualité des monnaies sociales et complémentaires
www.scoop.it/t/social-currencies
- **Le projet There Are Other Alternatives (TAOA)** a été lancé pour promouvoir le développement des monnaies complémentaires. Le site renvoie vers de nombreuses ressources
www.taoproject.org/le-projet-taoa/mission
- **Le collectif des Valeureux** apporte son soutien aux initiatives qui visent à créer des systèmes d'activation des richesses respectant la Nature et l'Homme
www.valeureux.org
- **Le collectif richesses** a lancé les parcours Produit intérieur doux / Printemps des richesses, moments de sensibilisation et de réappropriation citoyenne de la notion de richesses. Le site propose des documents ainsi que des pistes de réflexion et d'action
www.collectif-richesses.org